



## Déclaration préalable au CST du 17 mars 2023



L'annonce du 49.3 pour faire passer la réforme des retraites, massivement rejetée par les fonctionnaires, les salariés (soit plus de 94% des travailleurs et travailleuses) et l'immense majorité de la population (plus de 75%) provoque une vague de colère.

Depuis hier soir, des appels à se rassembler devant les préfetures, et/ou les mairies comme à Lyon ou l'intersyndicale réunit plus de 4000 personnes face à la Préfecture voient le jour.

La juste colère des travailleurs est renforcée par les attaques répétées par Macron, soit en tant que ministre de l'économie, soit en tant que président de la république.

Bientôt 3 mandats que les textes qu'il porte ne font que dégrader les conditions de travail et de vie des salariés et fonctionnaires.

C'est clairement la fin souhaitée du lien social garantit par le bien commun que sont la fonction publique, la sécurité sociale, les services publics tels que l'énergie, l'eau, le transport, ...

Le monde que nous connaissons depuis la victoire sur le fascisme et l'extrême droite est en train de se faire démanteler sous nos yeux !

Si d'autres gouvernements ont attaqué ce système solidaire, les gouvernements macronistes accélèrent la destruction des protections collectives gagnées par nos aînés.

Après les réquisitions des salariés grévistes des raffineries, avec la tentative de réquisition de nos camarades de la filière du nettoyage et de l'assainissement parisien dans l'entreprise privée utilisée en lieu et place de fonctionnaires, avec la menace de réquisition des agents grévistes de cette même filière au sein de la mairie de Paris, **le recours à un nouveau 49.3 montre tout le contenu du nouveau contrat social que voudrait imposer Emmanuel Macron.**

Un contrat social au sein duquel le droit de grève ne pourrait jamais être utilisé par les agents publics et salariés du privé, voire, n'existerait plus du tout.

Nous supposons que, comme vos camarades des chambres parlementaires, vous soutenez les grévistes et dénoncez les attaques et remises en cause du droit de grève.

Nous ne pouvons imaginer que vos convictions politiques ne soient que de façade et nous espérons que, lorsque le service public à Lyon sera durablement perturbé par un mouvement de grève, que ce soit sur des revendications nationales, comme aujourd'hui, ou des revendications locales, vos principes démocratiques resteront vos guides dans la gestion de cette crise et que nous ne voyons pas ressortir des notes de service limitant le droit de grève ou des réquisitions.

Beaucoup de lyonnaises et lyonnais, et parmi eux des agents de la ville de Lyon, sont rentrés en résistance hier soir contre Macron et sa réforme des retraites.

Alors vous aussi faites comme vos administrés et vos agents rentrez en résistance contre Macron. Ne choisissez plus d'utiliser des systèmes ou contrats qui alimentent la précarité tels que les contrats de mission ou les emplois civiques.

Arrêtez d'appliquer des lois nocives aux agents telles que les 1607 h !

### **Jeudi 23 mars, en soutien avec les grévistes et manifestants, fermez les services non essentiels aux usagers !**

Dans un article de la Gazette des Communes du 30 janvier, il est expliqué vos moyens d'action : le paiement des jours de grève, les autorisations d'absence, des banderoles sur les frontons des mairies, la fermeture symbolique de la mairie et l'organisation de débats publics.

Selon un décompte partiel effectué par « La Gazette », plus d'une dizaine de maires (1), dont celle de **Paris**, ont décidé d'agir en solidarité avec le mouvement du 31 janvier. Ces « maires solidaires », sont situés politiquement à gauche (PC, PS, LFI).

Dans un article du Monde fin janvier, il est expliqué comment Le Maire de Montreuil a décidé de fermer « l'ensemble des services municipaux » à midi le 31 janvier et comment Il l'a annoncé à ses administrés: en citant Ambroise Croizat, le ministre qui a mis en place la Sécurité sociale, en 1945 : « La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie. »

**Jeudi 23 mars, toutes et tous dans la rue !**



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,  
nos emplois et nos conditions de travail !

10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON

Tél : 04 72 10 39 46

[cgtvillede lyon.fr](http://cgtvillede lyon.fr)

